

UN AGENDA 21 À PMC 2022-2023

Comment ?

Il s'agit d'identifier les enjeux de développement durable de l'établissement et de fixer des objectifs opérationnels :

- Préservation, connaissance et enrichissement de la biodiversité de l'établissement ;
- Économies d'énergie ;
- Développement d'une consommation responsable ;
- Gestion des déchets ;
- Coopération locale et internationale.

Pour quels résultats ?

- **Culturel** : enrichir les connaissances des élèves par une pédagogie participative et une démarche didactique inductive et active ;
- **Environnemental** : préserver l'environnement et la santé, en favorisant une meilleure connaissance et gestion des ressources naturelles ;
- **Économique** : réduire le coût des dépenses énergétiques et réaliser des économies sur les budgets de fonctionnement ;
- **Social** : mobiliser le personnel autour d'un projet commun ;
- **Image** : valoriser l'image de l'établissement.

UN AGENDA 21 À PMC 2022-2023



Vers un développement humain et une durabilité environnementale

Comité de pilotage (COFIL)

- M. Bizeul (Proviseur)
- M. Comont (Proviseur adjoint) – *Suivi du dossier E3D*
- Mme Sampson (Professeur de Lettres) – *Coordonnatrice E3D*
- M. Boucher (Professeur d'Histoire-géographie)
- M. Neuville (d'Histoire-géographie)
- M. Bernard J. (Professeur de SES)
- Mme Audejean (Professeur-documentaliste)
- Mme Juniot (Professeur-documentaliste)
- Mme Marait (Professeur de Sciences de la vie et de la terre)
- M. Félix (Professeur de SES)
- Mme Servière (Professeur d'Espagnol)
- Mme Gogneau (Professeur d'Italien)
- M. Bernard É. (Personnel ATOS)
- M. Benoît (Adjoint gestionnaire)
- Les éco-délégués élèves Agenda 21

Membres associés

- Mme Bonnichon (Professeur d'Anglais)
- M. Renard (Professeur de Sciences de la vie et de la terre)
- M. Ledoux (Professeur d'Éducation musicale)
- Mme Fresneau (Professeur d'Histoire-géographie)
- Mme Pellé (Professeur d'économie-gestion)
- Mme Pairel (Professeur de Sciences de la vie et de la terre)
- Mme Roy (agent-chef)
- M. Brilleault (personnel ATOS)
- Mme Rageot (personnel ATOS)
- M. Bourseault (personnel ATOS)
- M. Bernard (Professeur de Sciences économiques et sociales)
- Mme Chanzy (Conseillère principale d'Éducation - CPE)
- Mme Mouret (Professeur de Lettres)
- Mme Aviron (Professeur de Lettres)
- Mme Leconte (Professeur de Lettres)
- M. Degert (Professeur d'Arts plastiques)

UN AGENDA 21 À PMC 2022-2023

Qu'est-ce que c'est ?

- *L'Agenda 21 est, comme son nom l'indique, un plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'Etat lors du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992 ;*
- *Ce plan d'action décrit les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités territoriales qui mettent en place un programme à leur échelle : ainsi naissent l'Agenda 21 local « Penser global, Agir local » et l'Agenda 21 scolaire.*

Pourquoi un Agenda 21 scolaire ?

- *L'Agenda 21 scolaire définit, à la fois, un projet d'établissement pour le développement durable (économie, santé, environnement) et un plan d'action qui va le concrétiser ;*
- *C'est une démarche volontaire et participative qui répond à l'évolution de l'établissement. L'ensemble des acteurs doit se mobiliser.*

Quel est l'objectif stratégique ?

- *Faire entrer le lycée dans une démarche de développement durable depuis 2012.*

Comment découvrir nos actions et nos bilans ?

- *Site internet du lycée : www.lyceepmc.fr*
- *Contact : cdi-0360009p@ac-orleans-tours.fr*



AGENDA 21



LYCÉE PIERRE ET MARIE CURIE

2022-2023

*Vers un développement humain et
une durabilité environnementale*



établissement en démarche
de développement durable

Mention "Déploiement - Ambassadeur"